



AVIS DE RECRUTEMENT OFFICIEL

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES USAGES NUMERIQUES

PROFIL DU POSTE	
Superviseur hiérarchique	Directeur Général
Relation fonctionnelle	Directeurs de l'ADN et autres collaborateurs de l'Agence
Supervisés	Chefs de Projets
Lieu d'affectation	Cotonou - BENIN
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée (CDI)
Date de démarrage du poste	Immédiatement
Informations Générales	
<p>La République du Bénin a lancé un programme ambitieux de développement de l'économie numérique visant à positionner le pays comme la référence en matière de plateforme de services numériques en Afrique de l'Ouest à l'horizon de 2021 et de faire des Technologies de l'Information et de la Communication le principal levier de son développement socio-économique.</p> <p>L'ADN, en tant qu'agence autonome d'exécution, a pour attributions la mise en œuvre de la stratégie nationale du numérique, en particulier le volet relatif aux infrastructures Haut Débit (HD) et Très Haut Débit (THD), tel que définie par le Conseil du Numérique et le Gouvernement</p> <p>Elle assure, par délégation, la maîtrise d'ouvrage de tous les projets permettant la couverture du territoire national par les réseaux donnant accès à l'internet et à des services numériques de qualité. À ce titre, elle est chargée :</p> <ul style="list-style-type: none">- De la conception, de la planification, de la programmation des activités à mener en vue de la génération de l'usage du numérique au Bénin- De la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des études et de la supervision de toutes opérations relatives aux infrastructures publiques de télécommunications- De la contribution à la recherche des financements nécessaires pour la réalisation des projets dans le domaine du développement numérique du Bénin- De la participation à l'aménagement numérique du territoire à travers notamment l'appui au désenclavement numérique des communes- De l'accomplissement de toute autre mission à la demande du Conseil du Numérique, du Ministre chargé de l'Économie Numérique ou du Président de la République	

Contexte du développement du numérique et portée de la mission

Le déploiement d'infrastructures numériques à l'échelle nationale est fondamental pour le développement de l'Économie Numérique. Ce déploiement se poursuit aussi bien dans les télécoms que dans les infrastructures de données (Data Centre, Sécurité, etc.). Le développement des infrastructures télécoms et de données ne se conçoit que dans une logique de gestion et d'utilisation de ces investissements pour le développement de l'économie nationale dans ses divers secteurs. Il s'agit donc de préparer les usages et la gestion d'un changement vers une société davantage connectée et utilisatrice de services numériques.

Il s'agit donc de penser et de concevoir la mise en place des autres composantes majeures de la stratégie que sont :

- a) Le développement des compétences nécessaires au décollage de l'Économie numérique
- b) Le développement des contenus numériques pour de nouveaux usages
- c) L'éclosion d'un écosystème d'entreprises numériques et de l'innovation numérique
- d) Le renforcement du cadre juridique et administratif qui sous-tend ces développements.

Il faut rappeler que l'Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI), agence gouvernementale rattachée à la Présidence de la République, a la responsabilité du développement d'applications et de services numériques, tels que la dématérialisation des processus administratifs internes et vers le citoyen. L'ASSI ainsi contribue significativement au développement des usages numériques, en particulier au soin de l'administration, et une coopération entre les deux agences est indispensable.

Le développement des usages numériques s'entend comme l'ensemble des actions dans les axes suivants :

- Contribuer à développer une économie numérique sur tout le territoire ;
- Faciliter l'adoption des e-services ;
- Contribuer à l'élaboration des stratégies de e-Agriculture, E-Santé, Cybersécurité et usages du numérique dans les autres secteurs de l'économie et de l'administration ;
- Créer les conditions de réussite des startups du numérique et de toutes les startups par un usage efficace d'outils numériques ;
- Permettre l'accès aux plateformes de contenus nationales et étrangères ;
- Contribuer au développement des contenus audio-visuels locaux ;
- Favoriser la gestion du changement au travers de la création de compétences, de l'information et de la communication ;
- Faire évoluer les cadres juridiques et réglementaires pour l'atteinte des objectifs.

À ce titre, l'ADN envisage de recruter un Directeur ou une Directrice des Usages Numériques, au sein de la Direction des Usages Numériques, en charge de l'élaboration des stratégies de développement des usages numériques, de la conception, exécution et suivi des projets du Gouvernement pour le développement des usages numériques et en particulier dans la création de contenus numériques et de la veille technologique dans ces domaines.

Principales responsabilités

Sous la supervision directe du Directeur Général, les principales responsabilités du Directeur ou de la Directrice des Usages Numériques se résument aux tâches suivantes :

❖ Au plan technique

- Élaborer et faire exécuter des stratégies de développement des usages numériques dans les différents secteurs de l'économie et de l'administration, en particulier : l'Agriculture, la Santé, les Médias.
- Évaluer les cahiers des charges fonctionnelles des projets
- Rédiger et évaluer des plans d'affaire
- Évaluer la pertinence du cadre réglementaire et proposer les ajustements utiles
- Évaluer la performance d'une organisation à travers sa maturité numérique et en faire ressortir des recommandations
- Gérer des projets, leurs coûts, leurs délais, leur qualité pour l'atteinte des résultats
- Piloter et coordonner l'avancement des différentes phases des projets et les rapports correspondants
- Être familier avec le monde des startups, des incubateurs et des accélérateurs, au Bénin et à l'international
- Rédiger des rapports de veille technologique et de retours d'expérience dans les autres pays sur le développement des usages numériques
- Rédiger des projets de Communication en Conseil des Ministres
- Valider des contrats commerciaux avec fournisseurs et prestataires

❖ Au plan managérial

- Mettre en place et coordonner les équipes projets internes et externes ;
- Gérer une équipe de Gestionnaires de projets en direct ;
- Conduire la définition des méthodes d'exécution des projets (organisation du travail)
- Piloter des équipes transverses pour la sélection des partenaires techniques en charge de la réalisation des projets ;
- Analyser les coûts de construction et de maintenance des actifs à déployer ;
- Gérer les interfaces avec les différentes entités publiques ou privées (concessionnaires de réseaux, gestionnaires de réseaux, etc.) pour le déploiement des infrastructures ;
- Être garant du respect des plannings ainsi que du budget ;
- Être force de propositions dans tous les domaines d'action de l'Agence ;
- S'intégrer dans des comités projets d'autres agences ou ministères pour représenter l'Agence ;
- Communiquer avec le Ministère de l'Économie Numérique et de la Communication, les autres Ministères sectoriels, la Présidence et leurs plus hautes autorités ;
- Communiquer la stratégie et les réalisations de l'Agence dans des forums nationaux et internationaux.

Formation, expériences et langues

Éducation

- Être titulaire au moins d'un Master, d'un MBA, d'un diplôme d'une Grande École d'Ingénieur ou toute autre formation de niveau équivalent dans les domaines des systèmes numériques, réseaux de communication, économie ou management.

Expériences professionnelles

- Cinq (05) ans au minimum d'expérience professionnelle dans le secteur de l'économie numérique, des usages et des contenus numériques ;
- Cinq (05) ans au minimum d'expérience professionnelle dans l'exercice du droit public ou/et droit des affaires
- Une forte expérience dans l'élaboration et le pilotage de stratégies ;
- De bonnes notions en préparation de plan d'investissement, d'affaires et de financement
- Une maîtrise des outils informatiques de gestion de projets et autres outils de bureautique
- Une excellente capacité à travailler de manière autonome et à s'adapter aux différents contextes culturels et professionnels ;
- Une excellente capacité à gérer des équipes et à travailler en mode matriciel.

Langues

- Une excellente maîtrise de la langue française aussi bien à l'oral qu'à l'écrit est exigée ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais.

Éthique, Management et Leadership

- Excellente communication et capacité à travailler en équipe pour l'atteinte des objectifs organisationnels ;
- Capacité à gérer des projets complexes ;
- Capacité de prise de décisions et force de propositions ;
- Bonne gestion du temps ;
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Capacité à animer une équipe de travail ;
- Excellente communication orale et écrite ;
- Aptitude à la négociation ;
- Aptitude à la conduite du changement ;
- Sens aigu de l'éthique et de l'intégrité dans le traitement de tous les dossiers dans lesquels il est impliqué dans leur mise en œuvre ;
- Aptitude à effectuer des travaux de nature confidentielle, à traiter un grand volume de travail et à respecter les délais.

Dossiers à fournir

- Un CV actualisé
- Une lettre de motivation
- Merci de postuler par mail en envoyant votre dossier de candidature à l'adresse : adn.rh@presidence.bj avec pour objet du mail, la mention : "**candidature au poste de Directeur des Usages Numériques**" au plus tard le **lundi 29 juin 2020 à 18h** (heure de Cotonou).

Nota : Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

Site web de l'Agence pour le Développement du Numérique : www.adn.bj